

Sujet de la thèse :

Développements hydrauliques récents et gestion, multiscalaire et multidimensionnelle, d'un hydrosystème sahélien convoité largement anthropisé : le delta du fleuve Sénégal

Mots clés : Saint Louis du Sénégal, territoire irrigué, gouvernance de l'eau, plateforme cartographique, retour d'expérience

Le delta du fleuve Sénégal se situe entre le Sahel, le Sahara et l'océan Atlantique. Sa position sur la frontière sénégal-mauritanienne, les quantités d'eau douce disponibles toute l'année et l'importance des surfaces agricoles, potentiellement irrigables, que l'on y trouve, ont fait de ce milieu humide un espace stratégique (et touristique) pour un pays comme le Sénégal qui œuvre à son développement tant rural (cultures sous serres dans les Grands Domaines du Sénégal) qu'urbain (réseau de villes : Saint-Louis, Dagana, Rosso, Louga, etc.). Toutefois, si depuis la colonisation différents plans de développement ruraux ont bien été lancés, il faut convenir que les échecs ont aussi été nombreux.

Avec la décolonisation, la construction des barrages de Manantali sur la haute vallée (1987) et de Diama dans le delta (1985) a ouvert de nouvelles possibilités. L'objectif est, en particulier, de permettre l'irrigation de 350 000 ha de terres, ce qui entraîne des arrivées massives de populations et des investissements privés conséquents (rizicultures), mais venant profondément affecter les modes de gestions traditionnels de ces espaces de vie (propriété foncière par ex.) et de production (culture de décrue, pastoralisme, pêche en eau douce, etc.) pour partie spécifiques à chaque ethnie. Les structures anthropologiques et les représentations sociales étant différentes selon les peuples qui habitent ce delta (*Wolof, Peulh, Toucouleur, Maure, etc.*), non seulement celles-ci se répercutent spécifiquement sur l'organisation foncière, politique, etc. locale, mais en plus elles contribuent à définir, par leur multiplicité et leur distribution spatiale, un territoire particulièrement complexe dans ses rapports à l'espace, à sa mise en valeur, etc. Aucune des gestions envisagées de l'eau, qui agit ici comme un révélateur, ne peut ignorer ces dimensions.

C'est dans ce cadre que le Sénégal, dont la population est jeune et en croissance forte, cherche à réduire sa dépendance extérieure, et vise une autosuffisance alimentaire matérialisée par la Grande Offensive Agricole pour la Nourriture et l'Abondance (GOANA). L'objectif de ce programme gouvernemental est d'augmenter fortement la production nationale de maïs, de manioc, de riz, etc. La disponibilité en eau d'irrigation et les meilleures terres se trouvant dans le delta, celui-ci doit tenir une place centrale dans cette politique nationale. Or les tensions actuelles relatives à la gestion de ses eaux, rendent difficiles toutes actions programmatiques et planifiées et appellent donc la mise en œuvre des moyens d'une bien meilleure gouvernance. Ces problèmes s'inscrivent, en outre, dans une « crise de l'eau » qui revêt plusieurs aspects qui balisent les possibles et qui comporte, pour mémoire : des conflits interétatiques comme ce fût le cas, en 1996 (irrigation envisagée de la vallée du Ferlo par le biais du lac de Guiers abandonnée par le Sénégal à la suite de la ferme opposition de la Mauritanie) ; des conflits sectoriels entre usagers de l'eau (agriculture, eau potable, élevage, pêche, etc.) qui recouvrent pour partie des oppositions ethniques qui ont débouché, entre 1989 et 1991, sur des affrontements entre populations riveraines de la frontière sénégal-mauritanienne ; des problèmes de gestion du barrage de Diama qui doit aussi éviter l'inondation de la ville de Saint-Louis en période de crue ; des pénuries d'eau de plus en plus fréquentes (1991, 2008, 2009), etc.

Tout ceci rend donc plus que nécessaire aujourd'hui la mise en place d'un projet multiscalaire et multidimensionnel de gestion intégrée de l'eau qui ne peut se limiter à une gestion hydraulique, aussi nécessaire soit-elle, mais qui doit intégrer toutes les dimensions (internationale, nationale, ethnique, économique, foncière, etc.). Cet objectif ne peut donc être atteint que par un candidat qui serait porteur d'une double compétence articulant une très bonne connaissance du terrain et une capacité à imaginer et à proposer des solutions systémiques multiscalaires et multidimensionnelles mettant en œuvre les outils les plus récents de la gestion territoriale transmoderne, mais applicables dans ce contexte africain. Ceci nécessitera une collaboration avec différents organismes sénégalais et/ou français.

Par ailleurs, cette thèse doit nécessairement s'appuyer sur une cotutelle (ou sur un Comité de thèse) et s'inscrire dans le cadre des relations en cours de formalisation entre l'Université Gaston Berger (UGB) de Saint-Louis du Sénégal et l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse ; ce projet s'inscrivant dans le développement d'un partenariat fort et durable contribuant au développement d'un territoire, historiquement lié à la France, en pleine mutation.